



Un Havrais à la tête du Comité Pêche Plaisance 76



Le bureau de l'association après l'élection de Daniel Thomas à la présidence

Loisirs. Le Comité Pêche Plaisance 76, créé l'an dernier, connaît une croissance difficile. Daniel Thomas succède à Régis Caumont.

Créé au printemps 2016 à la demande de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers, le CPP76 a du mal à prendre son envol. De la démission de son trésorier aux tracasseries administratives de création en passant par le renoncement du premier président, le comité départemental 76, pourtant vite rejoint par sept associations de pêcheurs du littoral seinomarin, n'a pas eu le rayonnement escompté.

Un rôle à définir

Il a été décidé de former un nouveau bureau. L'Association des Pêcheurs Plaisanciers Amateurs Saint-François Le Havre (Appa), l'Association des Pêcheurs Plaisanciers **Fécamp** (APPF), la Société des Régates de Fécamp (SRF), les Bassans de **Quiberville**, l'Avap Mer **Saint-Valery-en-Caux**, l'Association des Usagers du Port de Plaisance de **Dieppe** (AUPPD) et l'APPLH Le Havre, auxquels s'est joint Le Havre Sport

[Visualiser l'article](#)

Nautisme, ont été invités à procéder à des élections. Un scrutin semblant favorable à Maurice Rogeret, un membre de l'APPLH prêt à s'investir, jusqu'à ce que, répondant favorablement à une sollicitation profonde de Jean Kiffer, le président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers, **Daniel Thomas**, l'ex-président de l'APPLH, à l'origine de la création du comité départemental, propose tardivement sa candidature. Lors de l'assemblée générale extraordinaire convoquée par Yves Montigny, Daniel Thomas recueillant la majorité des suffrages est appelé à présider aux destinées du CPP76.

Il appartient désormais au nouveau président d'aller à la conquête pour fédérer de nouvelles associations : « *Il nous appartient de bien redéfinir le rôle du comité départemental et de bien faire comprendre aux associations l'utilité de notre structure. Nous assurons le relais entre la fédération, les comités régionaux et les associations pour faire passer les messages et proposer une pêche écoresponsable dans le respect d'une réglementation toujours plus contraignante* », a confié Daniel Thomas.

Pratique

Président : Daniel Thomas.

Vice-président : Gérard Lefrançois

Secrétaire et trésorier : Yves Montigny.

Contact : Daniel Thomas 06 15 74 39 10

E-mail : daniel.thomas6@sfr.fr

Siège : Comité Pêche Plaisance 76

125 bd Clemenceau, 76 600 Le Havre